

Pièces à fournir pour l'instruction de votre dossier

- Carte d'identité (recto-verso en cours de validité) pour l'ensemble des personnes qui vivront dans le logement
- Livret de famille (mariage et enfants)
- Certificat de grossesse
- Pour les personnes pacsées, l'attestation d'enregistrement du PACS
- Pour les personnes divorcées, l'extrait de jugement de divorce
- Pour les personnes séparées, l'ordonnance de non conciliation et attestation de séparation établie par un avocat
- Dernier avis d'imposition ou non-imposition recto-verso
- 3 derniers bulletins de salaire pour l'ensemble des personnes qui vivront dans le logement
- Dernier bilan (pour les artisans, commerçants)
- Récapitulatif annuel pour les pensions de retraite
- Notification d'ouverture des droits ASSEDIC
- Notification des aides (CAF ou MSA)
- Indemnités journalière de Sécurité Sociale
- Attestation de loyers indiquant que vous êtes à jour ou attestation d'hébergement de la personne qui vous loge